Rouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 12 octobre 2021

Propreté de l'espace public : l'affaire de tous !

La Ville de Rouen accorde une très grande importance à la propreté de l'espace public. Depuis un an, de nouveaux moyens ont été déployés (application numérique MonTri, renforcement de la Brigade Environnement Propreté (BEP), nouveaux matériels de collecte, containers à carton…). Mais la propreté dépend aussi du comportement civique, ou incivique, de chacun d'entre nous. C'est pourquoi la Ville entend accentuer encore le contrôle des contrevenants, et rendre publiques les statistiques des sanctions. Vous pourrez désormais retrouver, chaque mois sur le site https://rouen.fr/bep, un espace dédié aux statistiques d'activité de la BEP.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire de la Tranquillité publique, du stationnement et de la propreté : « Une ville propre et un cadre de vie plus agréable, c'est l'affaire de tous ! Nous ne cessons de le rappeler et poursuivrons nos efforts pour faire évoluer les comportements. Le civisme de chacun est indispensable si nous voulons améliorer encore la propreté de Rouen ».

Depuis plusieurs mois, de nombreuses initiatives sont déployées en matière de propreté et de gestion des déchets. La municipalité a augmenté la fréquence des passages pour le ramassage, et mis en place une brigade d'urgence. Une campagne 'civisme propreté' « pour gagner une ville propre, perdons nos sales habitudes » et différentes 'Cleanwalk' (marches de propreté) ont été organisées. De nouveaux équipements de collectes sont en cours d'installation : colonnes aériennes d'apport volontaire, abris à containeurs avec fonctionnalités améliorées, conteneurs à carton. La Métropole Rouen Normandie a lancé l'application gratuite « MonTri » pour faciliter l'accès à l'ensemble des services déchets des collectivités mais également permettre les demandes et les signalements. L'opération 'Mon propre quartier' a été expérimentée sur le secteur Eau-de-Robec/Boucheries-Saint-Ouen, avec de 1ers résultats très positifs. L'installation de cendriers sera étendue prochainement. Une filière de ramassage/recyclage de cartons à vélo a été mise en place.

En complément de toutes ces démarches, nous renforçons la présence de la Brigade Environnement Propreté (BEP). Si la verbalisation n'est pas son unique mission, la BEP est assermentée pour sanctionner les infractions à l'arrêté municipal lié aux dépôts sauvages de déchets sur le territoire communal (de 35€ jusqu'à 1500€ d'amende). Vous retrouverez ci-après le nombre de procès-verbaux établis de janvier à août 2021 ainsi que les secteurs contrôlés sur le site de la ville. Ces statistiques seront actualisées en ligne tous les mois sur https://rouen.fr/bep. Bien sûr les nombres de PV dépendent aussi des effectifs BEP sur le terrain (2 rive gauche, 3 rive droite dont 1 dans le centre-ville).

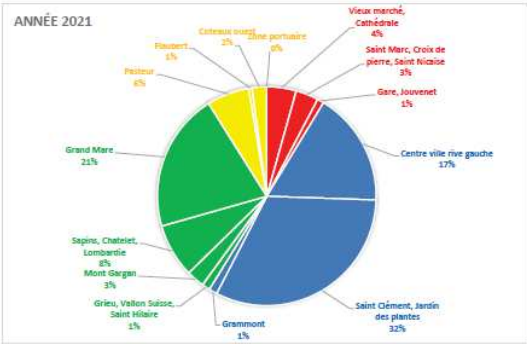

Rouen AU ♥ DE LA NORMANDIE

ROUEN.FR

du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53